

# D.I.U. Sciences criminelles : Ouverture des inscriptions\*

**Le DIU Sciences criminelles est un diplôme délivré en partenariat par les Universités Claude Bernard Lyon 1 et Jean Moulin Lyon 3 qui a vocation à faire découvrir les principaux enjeux contemporains suscités par les sciences criminelles.**

L'objectif de ce DIU est de sensibiliser les étudiants aux problématiques conceptuelles et pratiques qui gravitent autour du phénomène criminel. Sont donc envisagés non seulement les aspects de droit pénal et de criminologie permettant de cerner les causes et le traitement des criminels, mais aussi les aspects scientifiques (médecine légale, psychiatrie criminelle, psychologie criminelle) contribuant à mieux appréhender les protagonistes et les acteurs du procès criminel.

Le diplôme universitaire de sciences criminelles est ouvert aux professionnels du droit et/ou de la médecine, et notamment :

Professionnels de santé: médecin (quel que soit le statut : interne, assistant, Praticien Hospitalier contractuel ou titulaire), pharmacien, vétérinaire

Psychologues

Experts judiciaires (section santé et section criminalistique)

Officiers de police judiciaire (police et gendarmerie)

Magistrats

Juristes

Avocats

Le diplôme universitaire de sciences criminelles est également ouvert aux étudiants titulaires d'une Licence.

[Plus d'information et inscription](#)

**\* Le D.I.U. ouvrira en septembre 2018 sous réserve de validation par le conseil d'administration de l'Université.**

Contact :

Patrick Mistretta : [patrick.mistretta@univ-lyon3.fr](mailto:patrick.mistretta@univ-lyon3.fr)



**DIU  
SCIENCES  
CRIMINELLES**

Diplôme interuniversitaire

## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Le DIU sciences criminelles est un diplôme délivré en partenariat par les Universités Claude Bernard Lyon 1 et Jean Moulin Lyon 3 qui a vocation à faire découvrir les principaux enjeux contemporains suscités par les sciences criminelles.

L'objectif de sensibiliser les étudiants aux problématiques conceptuelles et pratiques qui gravitent autour du phénomène criminel. Sont donc envisagés non seulement les aspects de droit pénal et de criminologie permettant de cerner les causes et le traitement des criminels, mais aussi les aspects scientifiques (médecine légale, psychiatrie criminelle, psychologie criminelle) contribuant à mieux appréhender les protagonistes et les acteurs du procès criminel.

**LIEU D'ENSEIGNEMENT**  
Bibliothèque Institut de Médecine Légale  
12, avenue Rockefeller  
Lyon 9<sup>e</sup>

 © D'INFOS - TARIFS & INSCRIPTIONS SUR  
**FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR**

**RENSEIGNEMENTS**  
Professeur Patrick MISTRETTA  
= patrick.mistretta@univ-lyon3.fr



Mise à jour : 17 avril 2018